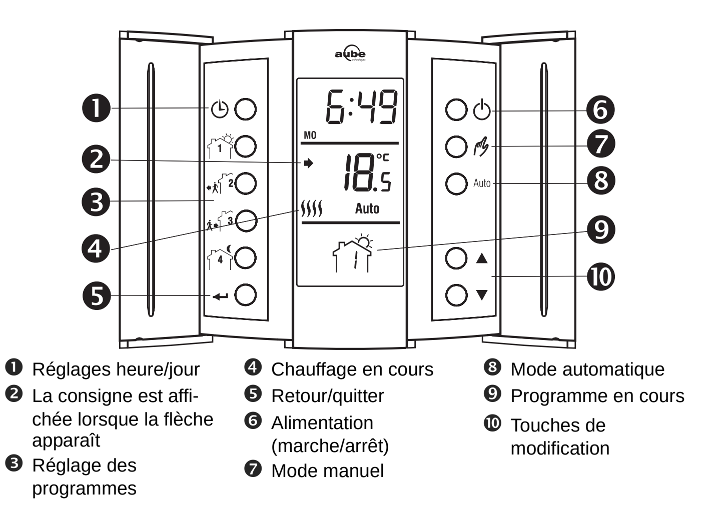


TH136 thermostat programmable

Guide de l'utilisateur

Votre nouveau thermostat électronique est muni d'un microprocesseur et d'une régulation proportionnelle intégrale adaptative afin d'assurer un confort optimal.



❶ Réglages heure/jour
❷ La consigne est affichée lorsque la flèche apparaît
❸ Réglage des programmes
❹ Chauffage en cours
❺ Retour/quitter
❻ Alimentation (marche/arrêt)
❼ Mode manuel
❽ Mode automatique
❾ Programme en cours
❿ Touches de modification

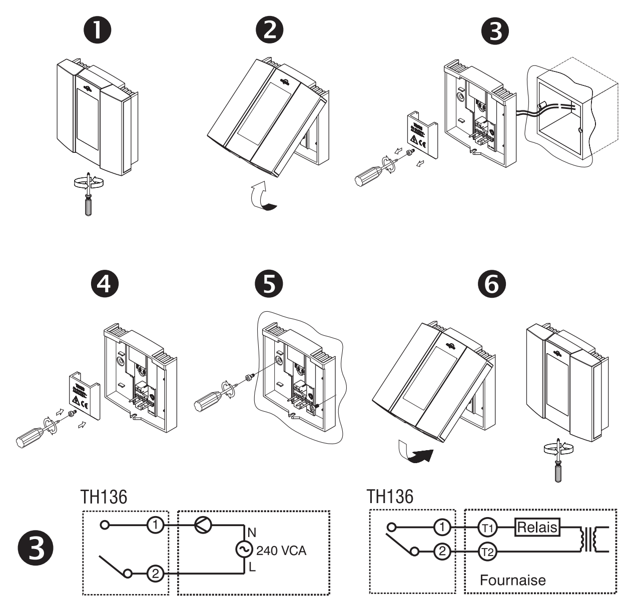
❶ Installation et raccordements

1.1 Notes d'orientation

Coupez l'alimentation du système de chauffage afin d'éviter tout risque de choc électrique. L'installation doit être effectuée par un électricien.

- Les thermostats de ligne doivent être installés sur une boîte électrique.
- Pour une nouvelle installation, choisissez un endroit à environ 1,5 m au-dessus du sol.
- Le thermostat doit être installé face au système de chauffage.
- Le thermostat doit être installé sur une cloison intérieure.
- Éviter les endroits où il y a des courants d'air (le haut d'un escalier, une sortie d'air, ...), des points d'air stagnants (derrière une porte), des rayons directs du soleil, des tuyaux dissimulés ou une cheminée.

1.2 Installation et raccordements



❶ Desserrer la vis de verrouillage afin de séparer le module de contrôle de son socle.

Nota : Notez que la vis ne peut être retirée complètement.

❷ Soulever doucement la partie inférieure du module de contrôle afin de le retirer de son socle.

❸ Desserrer la vis retenant le couvercle du bornier de raccordement et effectuer les raccordements appropriés.

***NOTA :** Les bornes sont prévues pour recevoir des sections de conducteur entre 0,33 et 2,5 mm^2.*

❹ Une fois les raccordements effectués, réinstaller le couvercle du bornier.

❺ Fixer le socle au mur en utilisant les trous repérés sur ce dernier.

❻ Remettre le module de contrôle sur son socle et l'immobiliser avec la vis de verrouillage.

❼ Remettre l'installation sous tension.

***NOTA :** Assurez-vous que les ouvertures d'aération du thermostat sont propres et non-obstruées.*

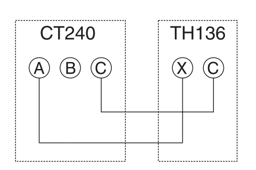
❷ Entrée de commande à distance

Le TH136 est muni d'une entrée de contrôle à distance permettant d'y raccorder soit une commande téléphonique CT240 (en option) ou tout autre système de contrôle à distance (p. ex. domotique). Lorsque cette entrée reçoit un signal d'un tel système, le thermostat basculera d'un mode d'opération normal vers la consigne Hors-Gel et vice versa.

***NOTA :** Pour les détails d'opération de la télécommande téléphonique, référez-vous à la rubrique « Modes de fonctionnement ».*

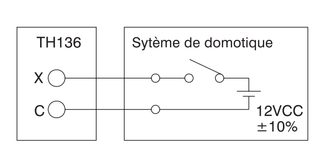
2.1 Branchement au CT240

Reliez respectivement les bornes A et C du CT240 aux bornes X et C du TH136. Vous devez respecter la polarité.



2.2 Branchement à un système de domotique

Raccorder les bornes X et C du TH136 aux bornes du système de domotique.



❸ Installation des piles

Lors de la première installation des piles, le TH136 effectue une séquence de tests qui dure environ 5 secondes. Par la suite, l'écran devrait afficher la température ambiante.

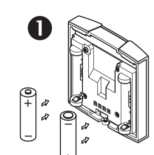
***NOTA :** Il est recommandé de remplacer les piles une fois l'an.*

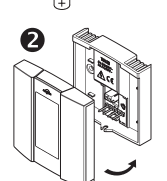
Le TH136 est muni d'une icône BATT vous indiquant que les piles sont à remplacer. Cette icône sera affichée durant 60 jours; après ce délai, le TH136 placera votre unité de chauffage hors circuit. Suite au remplacement, vous n'aurez qu'à régler l'heure et le jour. Tous les autres paramètres sont gardés dans une mémoire permanente.

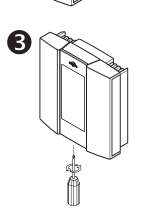


Interrupteur Marche/Arrêt (*On/Off*)

Le TH136 est muni d'un interrupteur Marche/Arrêt permettant de le placer en mode « veille » lorsqu'il n'est pas requis (p. ex. en été). Ceci n'affectera en rien le réglage de l'heure ni la programmation.







❹ Réglages de l'heure et du jour

❶ Appuyer sur ◷; le segment de l'heure clignote.

❷ Régler l'heure ▲▼.

❸ Appuyer sur ◷; le segment des minutes clignote.

❹ Régler les minutes ▲▼.

❺ Appuyer sur ◷; une journée est affichée.

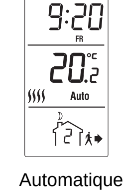
❻ Régler le jour ▲▼.
(MO = lundi, TU = mardi, WE = mercredi, TH = jeudi, FR = vendredi, SA = samedi et SU = dimanche).

❼ Appuyer sur ↵ pour quitter.

❺ Modes de fonctionnement

5.1 Automatique

Exécute l'horaire. Appuyer sur **Auto** pour activer le mode Auto.



Automatique

5.2 Manuel

Maintient une température constante. Appuyer sur ☝ pour activer le mode Manuel et régler la consigne en utilisant les boutons ▲▼.

Manuel

5.3 Hors-Gel

Permet de maintenir la consigne Hors-Gel (10°C par défaut) durant une absence prolongée. Pour modifier la consigne, voir « Programmation avancée ». Il existe deux (2) façons d'activer le mode Hors-Gel :

❶ À partir du TH136 :

Appuyer sur ☝ pendant 1 seconde pour activer le mode Manuel. Appuyer sur ☝ de nouveau, cette fois-ci pendant 3 secondes. L'icône 🧳 sera affichée. Pour désactiver le mode Hors-Gel, activer le mode Auto ou Manuel.

❷ À partir d'un téléphone, si le TH136 est raccordé à la télécommande téléphonique CT240.

Hors-Gel

***NOTA :** Référez-vous au manuel d'instructions du CT240 pour les instructions d'activation par téléphone.*

***ATTENTION :** Lorsque le mode Hors-Gel est activé à partir d'un téléphone, il doit être désactivé de la même façon.*

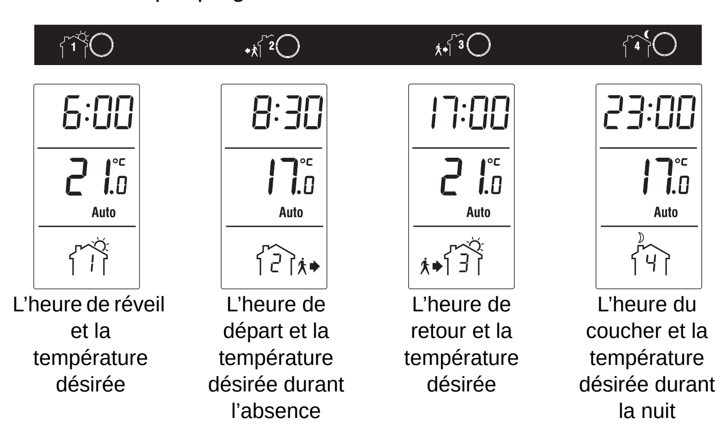
5.4 Dérogation temporaire

Il est possible de déroger du mode Automatique et Hors-Gel pour une période de deux (2) heures. Après quoi, le TH136 retournera au mode de fonctionnement précédant la dérogation. Régler la température en utilisant les boutons ▲▼. L'icône du mode dérogé clignotera pour indiquer la dérogation.



Horaire pré-programmé

Le TH136 est pré-programmé comme suit :



L'heure de réveil et la température désirée	L'heure de départ et la température désirée durant l'absence	L'heure de retour et la température désirée	L'heure du coucher et la température désirée durant la nuit

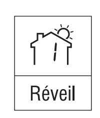
Les programmes 1 et 4 se répètent du lundi au dimanche.
Les programmes 2 et 3 se répètent du lundi au vendredi.

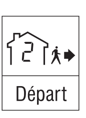


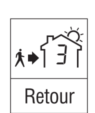
Modification de l'horaire

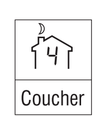
La modification se fait en cinq étapes faciles :

❶ Appuyer sur le bouton du programme à modifier;









❷ Régler l'heure ▲▼,
❸ Appuyer de nouveau sur le bouton du programme,
❹ Régler la température désirée ▲▼,
❺ Appuyer sur ⟵ pour quitter.

***NOTA :** Le TH136 quittera le mode de programmation suivant un délai d'inactivité de 60 secondes.*

Le TH136 offre la fonction de démarrage anticipé. Cette fonction est désactivée dans la programmation par défaut. Pour l'activer, voir la rubrique « Programmation avancée ».



Programmation avancée

Pour accéder à la programmation avancée, maintenez le bouton Auto durant 3 secondes. Vous devez, par la suite, appuyer sur Auto pour accéder au menu désiré.

Menus	Défaut	Options
PPd MO	4	0, 2, 4
PPd TU	4	0, 2, 4
PPd WE	4	0, 2, 4
PPd TH	4	0, 2, 4
PPd FR	4	0, 2, 4
PPd SA	2	0, 2, 4
PPd SU	2	0, 2, 4
CPH	5	2, 3, 4, 5, 6
HLd	10°C	5°C à 28°C
ES	OF (désactivé)	OF (désactivé), ON (activé)
PP	OF (désactivé)	OF (désactivé), ON (activé)

❶ Appuyer sur Auto jusqu'à ce que le menu désiré soit affiché.
❷ Pour modifier la programmation par défaut, sélectionner une option en utilisant les boutons ▲▼.
❸ Appuyer sur ⟵ pour quitter.

***NOTA :** Les menus sont détaillés ci-après.*

8.1 Modification du nombre de programmes par jour (PPd)

Il est possible de modifier le nombre de programmes à exécuter pour chaque jour de la semaine individuellement. Vous pouvez choisir 4, 2 (programmes 1 et 4) ou aucun programme.

***NOTA :** Lorsqu'une journée est définie à 0, le TH136 maintiendra la consigne du dernier programme jusqu'au début du prochain programme.*

8.2 Modification des cycles de chauffage (CPH)

Pour une plus grande flexibilité, vous pouvez sélectionner le nombre de cycles de chauffage par heure. Plus courts sont les cycles, plus grand sera votre confort. Par contre, votre système sera sollicité plus souvent.

Cycles/heure	Durée	Installation
2	30 min.	Unité commerciale
3	20 min.	Unité commerciale
4	15 min.	Chaudière gaz, fioul ou électrique
5	12 min.	Raccordement direct à la pompe
6	10 min.	Raccordement direct à la pompe

8.3 Modification de la consigne Hors-Gel (HLd)

Pour modifier la consigne du mode Hors-Gel. Plage de réglage entre 5 et 28°C (défaut : 10°C).

8.4 Démarrage anticipé (ES)

Lorsque la fonction de démarrage anticipé est activée, le TH136 calcule le temps optimal pour la mise en marche du système de chauffage afin que la température désirée soit ressentie à l'heure définie dans le programme.

8.5 Protection de la pompe (PP)

Pour les installations à l'eau chaude, il est recommandé de faire tourner la pompe au moins 15 secondes toutes les 24 heures afin d'éviter le blocage de celle-ci.



Fiche technique

Alimentation : 2 piles alcalines 1,5V de type LR03
Charge résistive maximum : 5 A @ 240 VCA
Charge inductive maximum : 2 A @ 240 VCA
Entrée de comm. à distance : 12 VCC / ± 10 % / 5 mA
Dispositif de commande : Électronique
Action automatique : Type 1 B
Température d'entreposage : -20 à 50°C
Température d'opération : 0 à 50°C (95 % humidité relative non condensée)
Plage de réglage de température : 5 à 28°C
Intervalle de consigne de température : 0,5°C
Résolution de l'affichage de température : 0,1°C
Précision de l'affichage de température : ± 0,3°C
Logiciel : classe A
Degré de protection : IP 20
Environnement : normalement pollué



Garantie

Aube garantit ce produit, à l'exception des piles (s'il y a lieu), contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pour trois (3) ans à partir de la date d'achat par le consommateur. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, Aube remplacera ou réparera le produit (au gré de Aube).
Si le produit est défectueux,
(i) le retourner, accompagné d'une preuve d'achat indiquant la date d'achat, à l'endroit où il a été acheté, ou
(ii) contacter Aube. Aube déterminera alors si le produit doit être retourné ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.
La présente garantie ne couvre pas les frais de retrait ou de réinstallation. La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement est dû à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.
La responsabilité de Aube se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. AUBE N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT NI DE TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.
LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, ET LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES APRÈS LA PÉRIODE DE TROIS ANS DE LA PRÉSENTE GARANTIE Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.
La présente garantie donne au consommateur des droits légaux spécifiques et peut-être certains autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre.



Assistance technique



705 Montrichard
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, Canada J2X 5K8
Tel. : (450) 358-4600
1-800-831-AUBE
Fax : (450) 358-4650
aube.service@honeywell.com

10 rue Ampère
95500 Gonesse
France
33 (0) 1 34 07 99 00
33 (0) 1 34 07 99 19
advaube@comintes.com

Pour de plus amples informations sur nos produits, visitez-nous au www.aubetech.com